



PARCOURS

VIVRE EN CONFIRMÉ DE JUIN À SEPTEMBRE 2025

- Proposition** Cinq rendez-vous pour découvrir le sens du sacrement de la confirmation et pour recevoir, dans une liturgie de fête, les dons de l'Esprit Saint.
- Destinataires**
- Toute personne n'ayant pas encore reçu le sacrement de la confirmation :
Enfants ayant déjà vécu la première communion dès 12 ans, ados, jeunes ou adultes.
 - Personnes qui veulent redécouvrir ce sacrement.
- Les participants choisissent une marraine ou un parrain de confirmation (*de confession chrétienne*), qui est présent à toutes les rencontres du parcours.
- Démarche** Par différentes animations, les participants relisent leur histoire ; identifient la présence de l'Esprit qui introduit à la vie de Dieu ; se reconnaissent filles ou fils d'un même Père.
- But** Vivre en confirmé c'est marcher sous la conduite de l'Esprit Saint et être heureux d'affirmer sa foi au quotidien, en Église et dans le monde.

Dates du parcours 2025

Samedi 21 juin Malleray 9h30 - 16h	Confirmands avec parrain ou marraine 9h30 <i>Salle paroissiale de Malleray</i> Catéchèse et animation sur le thème : Je suis baptisé / L'Esprit Saint et ses dons <i>Repas en commun offert à la salle paroissiale.</i>
Vendredi 22 août Tavannes 19h - 21h30	Confirmands avec parrain ou marraine 19h00 <i>Salle paroissiale de Tavannes</i> Catéchèse et animation sur le thème : Croire en Église
Vendredi 12 sept. Tramelan 19h - 20h45	Confirmands, parrains, marraines, familles 19h <i>Église de Tramelan</i> Répétition de la célébration et veillée de prière.
Samedi 13 septembre Tramelan	Fête de la confirmation 16h30 Messe à l'église de Tramelan <i>Confirmands, parrains/marraines</i>
Mercredi 24 sept. 18h30 - 20h	Confirmands avec parrain ou marraine 18h30 <i>Salle paroissiale de Malleray</i> Catéchèse et animation sur le thème : Marchons sous la conduite de l'Esprit

La participation des confirmands à l'ensemble des rencontres est obligatoire.

Si le parrain ou la marraine de confirmation ne peut pas participer à une rencontre, il/elle est remplacé-e par un adulte proche.